

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

ZLECAF: le Gabon tient son plan d'actions

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

A lors que le Gabon, 21^e pays du continent africain favorable à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) envisage d'officialiser son entrée au sein de ce marché continental, le ministre du Commerce, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Industrie, Hughes Mbadinga Madiya, a décliné,

dernièrement, le plan d'actions gabonais pour la mise en œuvre de ladite Zone.

C'était en présence du ministre de la Promotion des investissements, Carmen Ndaot, du ministre de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou, et de la ministre déléguée à la Communication et à l'Économie numérique, Gisèle Akoghe. Réalisé par le cabinet d'études Konfidants, il s'agit d'un projet qui met en lumière des mécanismes permettant au

Gabon dévaluer les avantages et les inconvénients de ce marché continental qui représente près de 1,2 milliard d'habitants, et qui permettra d'accroître les investissements entre les pays africains.

Présent à cet atelier, le directeur général de l'Agence nationale de la promotion des investissements (ANPI), Ghislain Moandza Mboma, a mis en exergue la nécessité pour ce plan d'actions, d'apporter des certitudes sur la situation monétaire des différents pays de ladite zone.

"Le Gabon a vocation à être une plateforme logistique et une chaîne de valeur pour le marché africain. Notre stratégie ZLECAF vise à donner une plus grande dimension à nos industries naissantes. Notre devenir dans le marché



Photo: DR

La Zlecaf est un marché de 1,2 milliards de clients.

continental dépendra de notre capacité à mettre en œuvre les réformes. De plus, le Gabon est un champion en matière d'écotourisme. Il est vrai, qu'il y a des problématiques à régler, mais elles sont prises en compte dans les politiques nationales", a souligné le ministre du

Commerce.

De son côté, la ministre de la Promotion des investissements a insisté sur la nécessité de "booster les zones économiques qui permettent d'accroître les investissements directs étrangers (IDE) et de développer les industries locales".

Cacao: renforcer les capacités des coopératives



Photo: DR/L'Union

Un membre d'une coopérative dans sa plantation.

GMNN
Libreville/Gabon

L'ATELIER sur le partage de connaissances que l'ONG Brainforest a bouclé à Minvoul, dans la province du Woleu-Ntem le 16 octobre dernier a vu la participation des membres des coopératives de planteurs de cacao.

Le renforcement des capacités des membres des coopératives sur les techniques de plaidoyer occupe une place importante. En tant qu'acteurs de premiers plans de la filière, les producteurs doivent être eux-mêmes au centre de toutes les actions de plaidoyer pour mieux défendre leur projet de culture du cacao. La filière cacao au Gabon connaissant

depuis plusieurs années des difficultés structurelles qui ont conduit à la chute de la production au niveau national. En effet, les petits producteurs villageois qui étaient par le passé les principales forces de production ont abandonné les plantations de cacao au profit d'autres cultures de subsistance.

Certes, le Gouvernement affiche de plus en plus la volonté de redynamiser cette filière, un Plan de relance a d'ailleurs été élaboré à ce sujet. Toutefois, malgré cette volonté, de nombreux écueils demeurent et les populations qui sont encore au cœur de la production nationale pourraient abandonner définitivement cette filière si certaines préoccupations ne sont pas satisfaites.

ZLECAF-OAPI: les négociateurs sur la préservation des intérêts des Etats membres

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

Comment intégrer la propriété intellectuelle dans les négociations en cours sur la ZLECAF ? Cette question était au centre des réflexions de la conférence régionale sur les enjeux de la propriété intellectuelle qu'organisait les 12 et 13 octobre 2021, à Libreville, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).

Les assises rehaussées par la présence de Hugues Mbadinga Madiya, ministre du Commerce des Petites et Moyennes entreprises et de l'Industrie, et sa collègue de la Justice, Erlyne Antonella Ndembet Damas avaient entre autres pour objectif de renforcer les aptitudes des négociateurs en chef, afin de faciliter la libre circulation des biens couverts par les droits de propriétés intellectuelles (DPI) dans le vaste marché de la Zone de libre-échange continentale



Photo: DR

Photo de famille à l'issue des assises...

africaine (ZLECAF).

"Au regard des enjeux que représentent les protocoles en matière d'intégration et en l'espèce le protocole relatif à la propriété intellectuelle, il est du devoir et de la responsabilité de l'OAPI d'outiller les négociateurs afin que les intérêts des Etats membres et ceux de l'Organisation soient préservés", a indiqué Denis Bohoussou, directeur général de l'OAPI.

La création de la ZLECAF est un projet de grande envergure pour les Etats africains. Entré dans sa phase opérationnelle depuis janvier 2021, ce projet représenterait un marché d'1 milliard 200 millions de

consommateurs qui devra générer un produit intérieur brut de 2 500 milliards de dollars dans l'ensemble des États membres de l'Union africaine (UA). C'est donc, selon Hugues Mbadinga Madiya, "un nouveau paradigme qui va se créer sur le continent avec l'ouverture des marchés économiques, la suppression progressive des droits de douanes, etc. Dans ce nouveau paradigme, les instruments juridiques qui seront adoptés doivent être des leviers devant permettre aux entreprises de nos États membres d'aller à la conquête de ce marché africain très dynamique", a-t-il indiqué.